

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-boycott-du.html>



Pays de la Loire : boycott du CHSCTREA

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 2 mars 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le [CHSCTREA](#) boycotté par les élus SNETAP-[FSU](#) : le courrier à la [DRAAF](#)
Laval, le 18 février 2014

A Monsieur le président du CHSCTREA des Pays de La Loire

Objet : réunion du CHSCTREA

Monsieur le président du CHS[CTREA](#) des Pays de La Loire,

Dès la mise en place du CHSCTREA des Pays de la Loire en 2012, les représentants du SNETAP-[FSU](#) se sont impliqués dans cette instance qui représentait à leurs yeux un véritable outil au service de l'amélioration des conditions de travail dans les établissements.

Nous avons alors pointé les dossiers prioritaires sur lesquels cette instance devait travailler. Nous avons aussi demandé à plusieurs reprises des moyens adéquats et suffisants lui permettant de fonctionner. Or, à ce jour, **nous constatons qu' il y a trop peu d'avancées notables sur de nombreux dossiers.**

Le CHSCTREA est une instance qui ne peut toujours pas fonctionner correctement : **les moyens nécessaires alloués au secrétaire du CHSCTREA n'existent toujours pas. Le périmètre d'action de ce CHSCTREA n'est toujours pas clairement défini.**

Ses décisions ne sont pas suivies d'effets : **la formation sécurité des assistants d'éducation n'est pas prévue dans le catalogue régional des formations alors qu'elle avait été décidée lors d'un CHSCTREA**

Une politique régionale de la santé-sécurité au travail impossible : la tenue de deux COHS annuellement dans les établissements, bien que réglementaire, ne s'est pas réalisée dans plus de la moitié des établissements. **Nous ne disposons toujours pas des PV de ces mêmes COHS** qui pourraient nous permettre de construire une véritable politique régionale de la santé-sécurité au travail.

Ainsi, si nous avons accueilli très favorablement la mise en place de cette instance, aujourd'hui **nous regrettons le manque d'ambition et de volonté de la faire vivre traduit par l'absence totale de moyens.**

Pour prendre en charge véritablement la santé et la sécurité au travail, **il faut mettre en place des moyens pour décharger, former et suivre les personnels de l'enseignement agricole.**

Notre sentiment est depuis près de 2 ans de faire du surplace (à l'exception de la cellule de veille) et d'être dans l'incapacité de jouer notre rôle. **Pour cette raison, nous refusons de siéger au prochain CHSCTREA du 20 février** qui ne serait qu'une simple chambre d'enregistrement d'informations sans effet sur la santé et la sécurité au travail des personnels de l'enseignement agricole .